POUR UNE COEDUCATION DANS LA CONFIANCE AU SERVICE DE LA REUSSITE DES ELEVES
CHARTE DE COMMUNICATION COLLEGE SIMONE VEIL – SAINT PRIEST

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Pour les situations éducatives s'appuyant sur l'expertise des établissements scolaires, ils bénéficient du concours des personnels de l'éducation nationale. **La préoccupation commune des parents et des personnels de l'éducation nationale est l'intérêt de l'enfant.** C'est pourquoi une démarche d'accompagnement et de réussite scolaire **repose sur la collaboration confiante entre l'équipe éducative, les familles et les élèves** afin que l'école soit, pour les jeunes, un lieu de réussite et de plein épanouissement. **Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs.**

Condition nécessaire pour une coéducation sereine et mutuellement respectueuse

Les bonnes relations entre les parents et les équipes du collège

Des canaux de communication adaptés

- **Le logiciel PRONOTE** (suivi de la scolarité de votre enfant) ;
- **le courriel** (informer / expliquer / clarifier / communiquer)
- **le téléphone** (dialoguer /communiquer / clarifier)
- **des SMS envoyés par le collège** (informer),
- **une rencontre suite à une prise de rendez-vous** (dialoguer).

Partager le contenu des textes essentiels comme le règlement intérieur, la charte de la laïcité.

Expliciter le cadre de mise en œuvre des punitions et des sanctions.

Proposer un Espace Numérique de Travail actualisé à partir duquel les familles et les élèves doivent pouvoir s'informer.

SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX

3 axes stratégiques validés par le Conseil d'Administration :

Axe 1 – Fluidifier la communication

Axe 2 – Accompagner l'élève vers sa meilleure réussite possible

Axe 3 – Favoriser l'implication des membres de la communauté éducative dans l'établissement